



## PLAN RELATIF AUX PERSONNES ÂGÉES 2015 À 2018 DE LA VILLE D'OTTAWA

---

**Vision:** Ottawa est une communauté bienveillante et soucieuse des aînées qui reconnaît la contribution des personnes âgées, leur offre de nombreuses occasions d'adopter un mode de vie actif et leur fournit un soutien adapté à leurs différents choix et besoins.

---

### 1. Espaces extérieurs et bâtiments de la Ville

**But :** Les personnes âgées s'orientent avec aisance et en toute sécurité, tant dans les espaces naturels que dans l'environnement bâti.

**Objectifs:**

- Améliorer l'accès aux installations de la Ville
- Améliorer l'accessibilité, l'équipement et la sécurité des espaces extérieurs
- Encourager l'application des principes de la ville-amie des aînés au sein de la collectivité

**Mesures:**

- Mesure 1 Installer des éléments rendant plus conviviales et accessibles les installations de la Ville très fréquentées par les personnes âgées
- Mesure 2 Évaluer le niveau d'accessibilité des installations de la Ville.
- Mesure 3 Créer des places de stationnement réservées aux personnes âgées à certaines installations de la Ville.
- Mesure 4 Élaborer des stratégies pour informer les personnes âgées de l'emplacement des toilettes publiques dans les installations de la Ville.
- Mesure 5 Installer des bancs supplémentaires sur les trottoirs et sentiers existants, en suivant une stratégie définie.

- Mesure 6 Déterminer l'ordre de priorité des trottoirs et les réparer en fonction des résultats des évaluations du potentiel piétonnier par les personnes âgées.
- Mesure 7 Apporter des améliorations répondant aux besoins des personnes âgées et désigner un « parc ami des aînés » par année.
- Mesure 8 Concevoir et installer des panneaux d'exercice (à partir des équipements sur place) dans certains parcs municipaux.
- Mesure 9 Réaliser une campagne de sensibilisation pilote pour encourager les entreprises à créer des environnements plus accessibles, plus sécuritaires et mieux adaptés aux aînés et pour promouvoir l'utilisation de rampes d'accès temporaires.
- Mesure 10 Promouvoir les normes de conception accessible de la Ville auprès des intervenants externes afin de les encourager à appliquer les principes de la ville-amie des aînés dans la collectivité.

## 2. Transport et mobilité

**But: Les personnes âgées sont en mesure de se déplacer dans la ville.**

### **Objectifs:**

- Améliorer l'accessibilité du transport en commun
- Améliorer la sécurité des piétons

### **Mesures:**

- Mesure 11 Améliorer l'accessibilité aux arrêts d'autobus.
- Mesure 12 Améliorer les bancs et les sièges des stations du Transitway.
- Mesure 13 Œuvrer en faveur des services de transport en commun à prix réduit ou gratuits pour les aînés.
- Mesure 14 Revoir les normes de service de Para Transpo.
- Mesure 15 Étudier et augmenter le temps alloué aux piétons pour traverser les grandes intersections achalandées.
- Mesure 16 Promouvoir davantage le programme des bacs de gravillon.
- Mesure 17 Installer des signaux pour piétons supplémentaires aux intersections déjà dotées de feux de signalisation.
- Mesure 18 Mettre en œuvre des mesures visant à réduire le nombre de cyclistes sur les trottoirs et à les inciter à partager les sentiers avec les piétons de façon sécuritaire.

### 3. Logement

**But: Les personnes âgées ont accès à un éventail d'options de logement qui peuvent combler leurs besoins personnels.**

**Objectifs:**

- Répondre aux besoins des personnes âgées à faible revenu en matière de logement
- Encourager l'application des principes de la ville-amie des aînés au sein de la collectivité

**Mesures:**

Mesure 19 Augmenter le nombre de logements locatifs abordables pour les personnes âgées.

Mesure 20 Aider les personnes âgées propriétaires à faible revenu à vieillir chez elles grâce au programme Rénovations Ontario.

Mesure 21 Instaurer un nouvel aménagement de logements abordables qui comprend du soutien communautaire sur place.

Mesure 22 Réviser les normes pour les installations municipales (centres d'accueil).

Mesure 23 Sensibiliser l'industrie de l'aménagement afin de les inciter à construire des résidences adaptées aux besoins des personnes âgées.

Mesure 24 Favoriser la prise en compte des besoins des personnes âgées dans les plans de développement communautaire (PCC).

### 4. Communication et information

**But: Les personnes âgées et les aidants ont accès à des renseignements exacts sur demande.**

**Objectif:**

- Rendre l'information sur les programmes et services de la Ville plus accessible

**Mesures:**

Mesure 25 Informer le personnel de première ligne des programmes et des services de la Ville s'adressant aux personnes âgées.

Mesure 26 Communiquer avec des personnes âgées de différents milieux pour les informer des programmes et services de la Ville qui leur sont destinés.

Mesure 27 Améliorer les moyens existants pour transmettre l'information municipale aux personnes âgées et en concevoir des nouveaux.

Mesure 28 Imprimer un guide des activités récréatives et culturelles.

Mesure 29 Mettre sur pied une campagne visant à faire connaître aux personnes âgées les services du 2 1 1, du 3 1 1 et du 9 1 1

Mesure 30 Évaluer les tactiques de communication pour les personnes âgées et choisir les meilleures pour les intégrer aux plans de communication générale.

## 5. Participation sociale, récréative, and culturelle

**But: Les personnes âgées ont des occasions d'être actives, de continuer d'apprendre et de participer à la vie communautaire dans des milieux conviviaux et adaptés à leurs besoins.**

### **Objectifs:**

- Augmenter les programmes récréatifs, culturels, sociaux ou de santé et de bien-être destinés aux personnes âgées
- Encourager la participation des personnes âgées à faible revenu et isolées à des activités culturelles, récréatives et sportives
- Améliorer les infrastructures et l'équipement utilisés par les personnes âgées dans les installations récréatives de la Ville
- Améliorer les pratiques opérationnelles et les programmes

### **Mesures:**

Mesure 31 Concevoir un programme d'exercices pour la prévention des chutes destiné aux personnes âgées et proposant plusieurs options adaptées aux différents niveaux de condition physique.

Mesure 32 Mettre sur pied un programme dans lequel des adolescents offriront de l'aide et des cours particuliers sur l'informatique et la technologie.

Mesure 33 Créer et tester de nouveaux programmes à l'intention des personnes âgées dans les domaines de la mise en forme, de la santé et du bien-être, de la culture et des arts.

Mesure 34 Mettre en place des mesures pour favoriser la participation des personnes âgées isolées ou à faible revenu à des activités récréatives et culturelles.

Mesure 35 Installer des appareils d'exercice conçus spécialement pour les personnes âgées dans certaines installations récréatives.

Mesure 36 Harmoniser les programmes, les tarifs et les pratiques opérationnelles dans les différents centres pour aînés de la Ville d'Ottawa.

Mesure 37 Ajuster l'offre de programmes dans certaines installations de la Ville selon l'évaluation des données démographiques des secteurs avoisinants.

## 6. Participation citoyenne et bénévolat

**But: Les personnes âgées apportent leur contribution et participent activement dans leur communauté.**

**Objectifs:**

- Créer de nouvelles possibilités de bénévolat en fonction des intérêts des personnes âgées
- Améliorer la promotion des possibilités de bénévolat à la Ville d'Ottawa

**Mesures:**

Mesure 38 Former des bénévoles qui feront connaître les programmes et les services de la Ville destinés aux personnes âgées.

Mesure 39 Promouvoir les possibilités de bénévolat auprès des personnes âgées.

## 7. Soutien communautaire et services de santé

**But: Les personnes âgées ont facilement accès à un système intégré de services de soutien.**

**Objectifs:**

- Augmenter les efforts de prévention et de promotion en matière de sécurité et de bien-être
- Accroître le soutien offert aux personnes âgées à faible revenu

**Mesures:**

Mesure 40 Élaborer et mettre en œuvre des mesures visant à favoriser l'accès aux aliments, l'acquisition d'aptitudes alimentaires et l'activité physique chez les personnes âgées.

Mesure 41 Élaborer et mettre en œuvre des mesures visant à favoriser la santé mentale et à tenir compte de la démence dans les services destinés aux personnes âgées.

Mesure 42 Concevoir et offrir des outils, des ressources et de la formation sur la préparation aux situations d'urgence pour les personnes âgées.

Mesure 43 Demander aux employés de la Ville d'utiliser la liste d'évaluation du bien-être des personnes âgées.

Mesure 44 Élaborer et mettre en œuvre des mesures visant à accroître la sécurité-incendie dans les résidences de personnes âgées.

Mesure 45 Offrir des soins dentaires gratuits aux personnes âgées à faible revenu.

## 8. Respect et inclusion sociale

**But: La Ville d'Ottawa s'engage à améliorer le respect et l'inclusion des personnes âgées dans le cadre de la prestation de ses services.**

### **Objectifs:**

- Sensibiliser le personnel de la Ville aux problèmes touchant les personnes âgées et à leurs besoins
- Favoriser les attitudes positives à l'endroit des personnes âgées
- Améliorer les efforts de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées
- Renforcer la capacité organisationnelle de la Ville pour lui permettre de répondre aux besoins des personnes âgées

### **Mesures:**

Mesure 46 Conscientiser et informer le personnel de la Ville à propos des problèmes touchant les personnes âgées.

Mesure 47 Rendre hommage aux personnes âgées d'Ottawa à l'occasion du Mois des personnes âgées (juin) et de la Journée nationale des aînés (1er octobre).

Mesure 48 Offrir le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario à une personne âgée par année.

Mesure 49 Créer au moins deux initiatives pour prévenir et régler les problèmes de mauvais traitements envers les personnes âgées.

Mesure 50 Fournir aux employés municipaux des données démographiques et d'autres renseignements pour garantir une planification qui tienne compte des besoins des personnes âgées.

Mesure 51 Créer une nouvelle Table ronde des aînés.